



Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2 – 4 septembre 2020

Point 10.2 de l'ordre du jour : Financement durable

Objet du document

- 1. Donner un compte rendu des actions menées par le PROE pour répondre aux pressions qui pèsent sur le budget de base 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.
- 2. Solliciter l'avis du Conseil exécutif concernant les options et les actions à mener pour faire face à l'incidence de la Covid-19.

Contexte

- 3. Au cours des deux dernières années, le Secrétariat a vu doubler la taille de son portefeuille, qui est passé de 15 millions d'USD (budget 2017) à 33 millions d'USD (budget bisannuel 2018-2019). Cette croissance est le fruit de la hausse des financements octroyés au projet par l'Union européenne, le Fonds vert pour le climat et le Projet de financement pour l'adaptation.
- 4. Tout au long des trois dernières années, le budget du PROE a présenté une bonne reprise, engrangeant des surplus depuis 2017, qui ont permis de résorber le solde négatif de ses réserves. Cependant, les états financiers vérifiés pour 2019 ont montré un déficit net, de 81 977 USD, alors qu'on avait enregistré un surplus de 154 273 USD au cours de l'année précédente. Bien que les réserves affichent toujours un solde positif, elles ont diminué en conséquence de ce déficit, passant de 139 740 USD en 2018 à 57 763 USD en 2019.
- 5. Le Secrétariat reste attelé à la tâche d'assurer la durabilité de notre financement sur le long terme, et aspire à réapprovisionner les fonds de réserve. Néanmoins, la préoccupation immédiate et pressante du moment, pour le Secrétariat, est la nécessité de maintenir une stabilité financière et opérationnelle en ces temps incertains et difficiles, la Covid-19 ayant déjà porté un coup à l'année financière actuelle, tandis que ses effets risquent bien de se faire encore sentir en 2021 et lors des années ultérieures.
- 6. Il est essentiel pour le PROE de pouvoir maintenir des financements suffisants pour assurer la continuité de ses opérations, conformément au mandat qui lui a été confié par les Membres. De ce fait, le Secrétariat sollicite le soutien des Membres pour planifier un socle d'opérations financées aptes à soutenir le PROE lors de cette période extrêmement difficile.

(I) Dernières nouvelles – INCIDENCE DE LA COVID-19 – PROBLÈMES FINANCIERS NÉCESSITANT RÉFLEXION :

Exécution du programme

- 7. À ce jour, la Covid-19 continue à peser lourdement sur la mise en œuvre des projets et sur l'exécution du programme. La pandémie nuit aux interventions dans les pays et aux déplacements, étant donné les interdictions de voyage et les fermetures de frontières en vigueur dans la région. Tous les services que nous apportons aux Membres doivent désormais l'être à distance. Le Secrétariat a investi des ressources et un temps considérables dans notre capacité à effectuer ces prestations en ligne.
- 8. À la date du 30 juin 2020 (cf. le rapport financier à l'Annexe 1), le Secrétariat prévoit une importante réduction dans la mise en œuvre des projets, équivalant à environ 60 % du budget initial. Ceci revient à une coupe de 12,5 millions d'USD, soit 40 % du budget approuvé à hauteur de 30,8 millions d'USD pour la mise en œuvre des projets.
- 9. Les programmes et les équipes du PROE poursuivent leurs efforts en vue de convaincre les partenaires et les donateurs de revoir leurs calendriers et leurs plans de travail, tout en élaborant des scénarios réalistes pour la conduite des activités dans les circonstances actuelles. Ces efforts comprennent également la collaboration avec les Membres afin d'évaluer le niveau de leurs capacités internes à accomplir le travail sur le terrain là où c'est possible, tout en étudiant d'autres modalités permettant au Secrétariat d'apporter ses services à distance.
- 10. Le Secrétariat suit les prévisions et les revoit continuellement. Nous avons évalué en mars l'incidence probable de la Covid-19 sur l'exécution des activités du PROE, qui devait équivaloir à 50 % du budget approuvé pour 2020. Début août, nous avons revu les plans de travail et la mise en œuvre du projet pour prévoir une exécution à hauteur de 60 %.
- 11. Dès les premières étapes de la pandémie, le Secrétariat a contacté les principaux partenaires et donateurs afin de connaître leur opinion concernant l'incidence de la Covid-19 et, plus précisément, la nécessité de revoir nos plans de travail et nos attentes relatives à l'exécution des projets. Depuis que ces discussions ont été menées, et jusqu'à ce jour, aucun des partenaires ni des donateurs n'a indiqué la moindre intention d'interrompre ou de réduire son soutien financier au PROE.

Impact sur le revenu

- 12. Le financement des opérations et des salaires du personnel du PROE dépend en grande partie des dépenses directes dérivées de la mise en œuvre des activités des projets et des frais du programme. Ce revenu équivaut à 84 % du budget global du PROE. Une baisse de la mise en œuvre des projets résulte en une baisse des revenus tirés des frais de gestion des projets, ce qui se répercute sur la situation financière globale du Secrétariat.
- 13. D'après nos états financiers pour les six premiers mois (janvier-juin 2020), qui incluent nos prévisions mises à jour relatives à l'exécution des projets tout au long des six mois restants, nous ne réaliserons qu'environ 23 millions d'USD, soit 62 % du budget global, qui est de 36,8 millions d'USD. Si cette tendance venait à se prolonger, le Secrétariat envisage un déficit global de 340 496 USD à la fin de l'année, en émettant l'hypothèse qu'il n'y aura pas d'amélioration dans la situation de pandémie.

- 14. L'équipe de direction continue à suivre de très près la prestation des services et les performances financières, tout en gérant activement les mesures d'atténuation.
- 15. Le Secrétariat a également convié le groupe des *Friends of the Chair* (Amis de la Présidence) pour le financement durable pour débattre de la situation et pour donner des conseils relatifs aux options de gestion pour la suite des opérations. Ce Comité s'est déjà réuni deux fois afin de rédiger ce document.

Budget de base

- 16. Le budget de base est une composante essentielle du budget du PROE. Le Secrétariat s'en tient à une politique stricte de suivi du flux de liquidités et de réduction des coûts auxiliaires pour le budget de base.
- 17. Parmi les mesures temporaires, mais inévitables, qui ont été prises pour contrer les effets négatifs de la Covid-19, on compte la réduction des dépenses non immédiates et non essentielles (frais de voyage, frais de formation et de perfectionnement du personnel, ajustements des barèmes contractuels, etc.) et la suspension des procédures de recrutement pour les nouveaux postes redondants ou dépendants du budget de base. Une seule exception a été faite pour les contrats en vigueur dans les domaines stratégiques que sont les assurances, l'informatique et l'administration relativement à la construction et à la maintenance.
- 18. Au vu des états financiers pour les six premiers mois (janvier-juin 2020, cf. Annexe 1), nous avons revu à la baisse nos prévisions de dépenses de base, et avons par conséquent réduit le budget approuvé, qui passe à 4,2 millions d'USD au lieu de 5,6 millions d'USD.
- 19. La Covid-19 a également affecté le barème de traitement du personnel. Lors de la 29° Conférence du PROE, l'an passé, il avait été décidé qu'un groupe des Amis de la Présidence se réunirait pour examiner la proposition du Secrétariat relative à l'adoption d'un mouvement salarial pouvant atteindre 300 000 USD au total pour l'ensemble du personnel, sous réserve d'une identification claire des financements spécifiques. Cette question doit être rapportée au Conseil exécutif en 2020 en vue d'une prise de décision. Il a été noté par les Amis de la Présidence que la question d'une hausse salariale généralisée pour le PROE, pour un montant allant jusqu'à 300 000 USD (ce qui serait un coût récurrent) ne peut être considérée dans le contexte actuel, vu l'incidence de la pandémie sur le Programme de travail et budget du PROE pour 2020-2021.

Demain et après

- 20. La pandémie de Covid-19 engendre de nombreuses incertitudes, dont l'influence sur le travail du PROE continuera probablement à se faire ressentir sur les court, moyen et peut-être même long termes. Il est donc fort possible que les activités menées par le Secrétariat en faveur des priorités des Membres continuent à décliner. Si un tel scénario devait se réaliser, cela se traduirait par une diminution des dépenses et des revenus, qui pourrait se prolonger en 2021 et même ultérieurement.
- 21. Le Secrétariat a revu ses activités planifiées au titre du budget supplémentaire 2021, en cherchant à estimer au mieux l'incidence qu'aura sur lui la pandémie. Toutefois, comme cela a été relevé ci-dessus, de nombreuses incertitudes continuent à peser sur l'évolution de cette pandémie ; nous nous attendons à ce qu'elle ait une incidence sur la mise en œuvre effective des projets et sur les prévisions de budget-plan global pour l'année prochaine.

(II) OPTIONS ET SOLUTIONS:

Exécution du programme (rechercher d'autres pistes permettant d'améliorer l'exécution du programme pendant la pandémie)

- 22. Approfondir avec nos donateurs et nos partenaires la discussion et la recherche de possibles clauses flexibles dans les modalités de passation des contrats.
- 23. Prendre attache avec certains Membres susceptibles de disposer de capacités et d'un savoirfaire intéressants au niveau national, pour envisager les possibilités d'assurer un appui en interne, par le recrutement d'experts nationaux.
- 24. Poursuivre la recherche de modalités efficaces et novatrices pour fournir notre appui dans chaque pays.

Combler le déficit de financement (soit en augmentant les revenus de base, soit en réduisant les dépenses de base)

- 25. Demander aux Membres et aux principaux partenaires et donateurs d'envisager la possibilité d'apporter un appui essentiel au financement de base du Secrétariat, pour l'aider à combler le déficit pour 2020 (on estime qu'il se situera entre 350 000 et 500 000 USD).
- Continuer à reporter, au moins jusqu'en 2021, toute nouvelle dépense de base (recrutement, passation de nouveaux contrats, acquisition de capitaux, déplacements du personnel central, etc.)
- 27. Le Secrétariat n'envisagera de réduire le temps de travail et le barème du personnel qu'en dernier recours, au cas où la situation devait continuer à se détériorer.

Recommandation:

- 28. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
 - étudier le présent rapport et à faire part de son avis concernant les options proposées en guise de réponse à l'incidence de la pandémie sur la situation financière du Secrétariat.

14 août, 2020